



Comment concerter les habitants à l'échelle communale et intercommunale ?

SYNTHÈSE WEBINAIRE

Intervention de Marie-Catherine Bernard, fondatrice et directrice de l'agence Palabréo

**MARS
2021**

De quoi parle t-on ?

3 GRANDES FORMES DE DEMOCRATIE

Démocratie représentative (ou électorale)

Un régime politique dans lequel les citoyens expriment leur volonté par l'intermédiaire de représentants élus à qui ils délèguent leurs pouvoirs.

Démocratie directe

Un régime politique dans lequel les citoyens exercent le pouvoir directement, sans l'intermédiaire de représentants via notamment les procédures référendaires.

Démocratie participative :

- Une pratique de la démocratie un mode d'exercice du pouvoir
- Les décisions importantes font l'objet d'une discussion préalable avec ceux qu'elle affecte
- Le pouvoir reste entre les mains des représentants élus
- Mais ils ont obligation de rendre compte des décisions

Que peut-on attendre de la démocratie participative ?

Ce n'est pas de la démocratie directe

Les élu.es avaient à l'époque une inquiétude : "je suis élu.e donc je suis le représentant.e des habitant.es".

La démocratie participative : c'est construire ensemble des décisions.

Point de vigilance: ce n'est pas une démarche de communication. Ce n'est pas non plus un bavardage permanent. On ne peut discuter de tout, tout le temps sans organisation.

Il faut savoir de quoi on discute et pourquoi on le fait et on doit mobiliser aussi des opposants.

Ce n'est pas une instrumentalisation du public = faire croire ou cacher des choses.

On peut concerter sur tout mais on ne doit concerter uniquement si nous avons quelque chose à mettre en débat.

On concerte avant de décider.

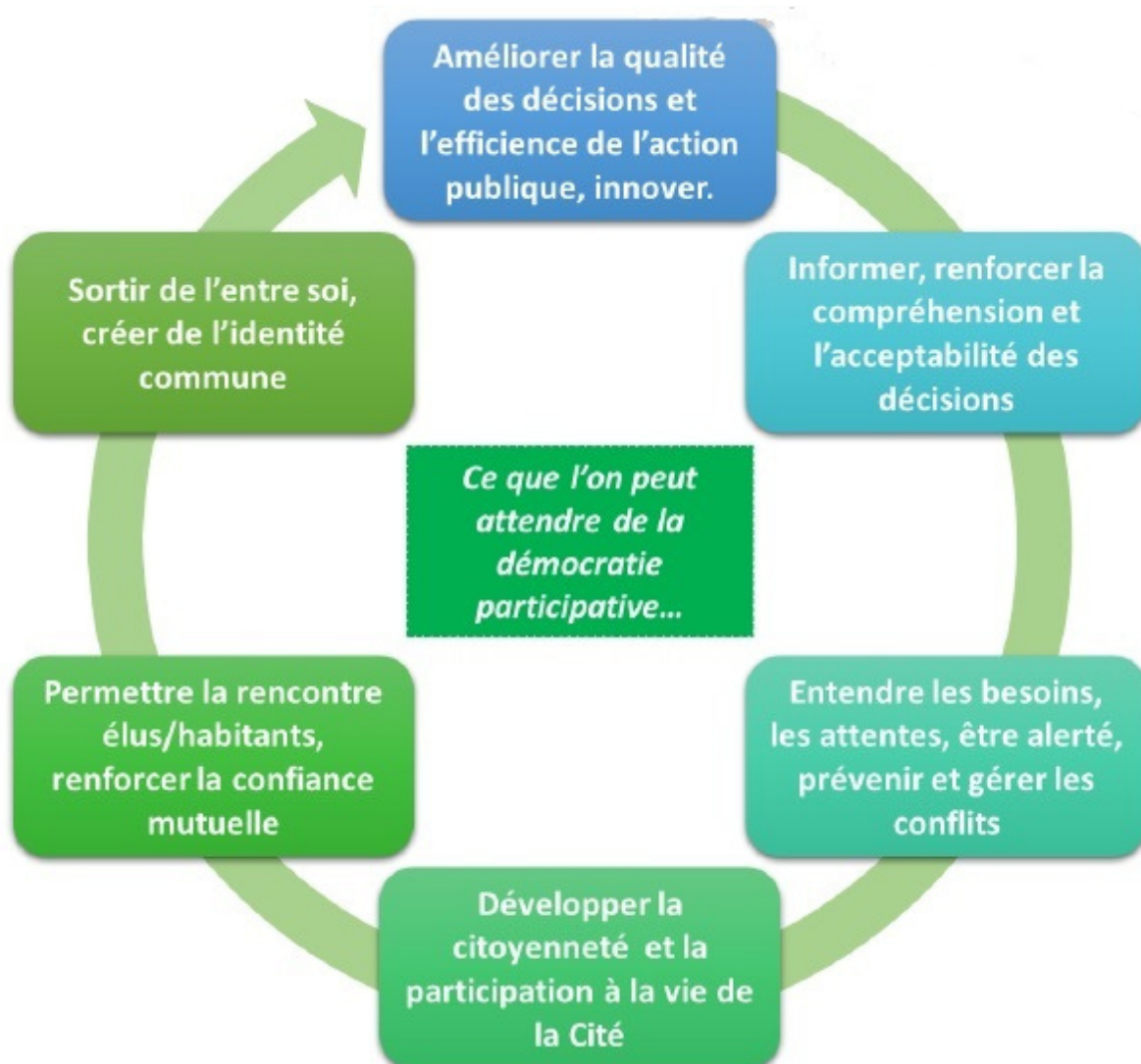
La concertation ce n'est pas la relation quotidienne avec le citoyen, ça vient nourrir la décision.

De quoi parle t-on ?

Donner la parole quand on est un.e élu.e **c'est donner sa parole**, il faut prendre des engagements :

- on ne met en débat que si des **variants** sont possibles
- ne pas se limiter à ceux qu'on voit toujours. Les parties prenantes d'un projet éducatif ne seront pas les mêmes pour un projet d'aménagement portuaire
- une concertation = donne lieu à une conclusion (à quoi a-t-elle servie ?)

"Donner la parole quand on est un.e élu.e, c'est donner sa parole "



6 engagements créateurs de confiance

« De toute façon tout est décidé d'avance, ce débat c'est du pipeau ... »

1 ✓ Ne mettre en débat que des sujets dont certains (voire tous les) aspects sont ouverts à des modifications (**variants**, marges de manœuvre) et informer les participants des décisions déjà arbitrées (**invariants**).

« Ce sont toujours les mêmes à qui on donne la parole... »

2 ✓ **Mobiliser toutes les parties prenantes** sans se limiter au premier cercle des habitués, en déployant des moyens adaptés pour faire venir ceux que l'on entend peu.

« On nous cache des choses / On ne comprend rien... »

3 **Donner accès à une information** complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible

« Encore des longs discours / Pas facile de parler en public quand on n'en a pas l'habitude ! »

4 ✓ Organiser le débat pour que la discussion ait lieu **avec**, et surtout **entre**, les participants

« Ils n'en ont rien à faire de nos idées, de toute façon ils avaient décidé avant... »

5 ✓ **Etudier sincèrement et attentivement toutes les propositions** pour voir comment elles peuvent être intégrées au projet mis en discussion.

« On a discuté, mais on ne sait pas du tout à quoi cela a servi ! »

6 ✓ En fin de processus, **rendre compte aux participants des décisions prises** en distinguant les contributions retenues, mises à l'étude et écartées et en justifiant ces choix.

Comment concerter ?

Des constats

Des pratiques participatives + récentes dans les intercommunalités qu'au niveau communal

Des démarches qui se développent sur tous les territoires...avec des marges de progression :

- Pour aller au delà des obligations réglementaires
- Pour s'appliquer aux politiques publiques (et pas uniquement aux projets)



6 enjeux de la concertation intercommunale



Volonté, légitimité, perception du besoin

Notoriété, distance / au public

Mobilisation des publics

Sujets mis en discussion

Compétences des équipes

L'exigence du partenariat

Pistes de réflexion

Des enjeux démocratiques majeurs :

- Une très forte attente des français / à la participation
- Un projet politique de 2ème degré et donc à partager
- Des compétences au cœur des attentes du quotidien :

habitat, commerce, mobilité, développement économique, tourisme, environnement, eau, déchets, périscolaire, scolaire, gestion d'équipements sportifs et culturels, maisons de santé...

- Des budgets importants

L'intercommunalité dispose plus que d'autres, d'une **culture favorable** à la **participation citoyenne** : culture du collectif, du compromis, du consensus, du projet

Pistes de réflexion

Perception du besoin / question de notoriété

- La concertation est une excellente occasion de se faire connaître
- Qui nécessite un effort pédagogique supplémentaire
- Un argument : l'absence de concertation d'échelle intercommunale a un impact négatif sur l'image des élus... municipaux

La mobilisation des publics et surtout du grand public



- Toujours associer les villes à la mobilisation y compris sur des politiques intercommunales
- Mettre en place des méthodes de mobilisation adaptées et proactives pour s'assurer de la mobilisation de tous les territoires
- Consacrer 25% des moyens à la mobilisation
- S'appuyer sur les conseils de développement sans en faire les lieux uniques de la participation

Pistes de réflexion

Les sujets mis en discussion

Quelques réponses très simples et toujours vérifiées



- Les gens proposent des petites choses, si on les interroge petitement et sur des petites choses
- Ce qui se conçoit clairement s'énonce clairement : c'est aux experts de se mettre au niveau
- des gens, quand on jargonne c'est que l'on ne veut pas être compris
- Les gens s'intéressent aux sujets si on leur dit qu'ils sont utiles à leur amélioration et si on va les chercher
- Et ils reviennent si l'on a été respectueux à leur égard et que leur participation a été effectivement utile
- Cela impose encore plus qu'au niveau communal de faire preuve de rigueur méthodologique

La compétence des équipes

- Faire monter en compétences tous les services
- Programmer les démarches dans la durée (le mandat participatif)
- Penser la démarche de concertation comme un projet
- Constituer une équipe projet : intercommunalité / communes
- Appliquer la démarche participative en interne pour permettre l'appropriation des méthodes
- Demander du transfert de compétences aux prestataires (référentiels) / Acheter de la prestation flash pour formuler la stratégie et transférer les outils

Pistes de réflexion

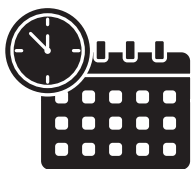
L'exigence du partenariat



- Mobiliser les élus des deux collectivités, constituer des instances de pilotage technique et politiques mixtes
- Dans les débats donner une place aux élus des 2 niveaux
- Essayer de ne pas réduire le projet à sa dimension communale, mobiliser plus largement les participants en s'appuyant sur la présence d'un équipement à vocation intercommunal, un projet transversal ...
- Obtenir un accord des partenaires, si ce n'est sur le projet lui même, à minima sur la démarche de concertation

Temps d'échange

Quel est le meilleur moment pour concerter ?



Le moment où le + de gens disponibles. Le débat fonctionne mieux le soir et le samedi voire le mercredi pour les jeunes parents. Pour aller chercher la diversité : caractère inclusif de la démarche (prévoir un espace pour garder les enfants)

Temps d'échange

Toujours les
mêmes
participants ?

Une adhésion de + en + forte à mesure qu'on invite les gens "correctement" et que la démarche est sincère.
Une méthode peut être mise en place : le tirage au sort
Il faut aller chercher les gens.

Démocratie
participative vs
Démocratie
représentative ?

La démocratie participative se conjugue avec la démocratie représentative. Les deux se complètent. Rapprocher la démocratie participative et représentative est nécessaire.

Outiller les élu.es?
comment ?

Structurer les choses et leur permettre de voir qu'un processus est possible. Les élu.es sont de + en + volontaires et souhaitent discuter de façon sécurisée.

CD et projet de
territoire ?
préconisations ?

Implication des Conseils de développement dans les débats, les CD sont un relais pour mobiliser, ils vont aider l'animation du débat et prendre toute leur part et un rôle de suivi dans la durée.

Temps d'échange

Indemnisation de la participation ?

L'indemnisation est une vraie question pour les personnes qui s'investissent dans la durée car c'est un investissement important en terme de temps.

Le webinaire a été co-organisé le 18 mars 2021 par les conseils de développement de Redon Agglomération et Pays de Pontivy. Il est consultable en ligne : <https://cutt.ly/HxKbAHY>



**CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
REDON AGGLOMÉRATION



**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
PAYS DE PONTIVY
Bro Pondi